



SOLSCOPE JUIN 2023

LE POINT SUR L'AMIANTE

ENVIRONNEMENTAL

 **GINGER**

GROUPE
 **GÉOTEC**
ENSEMBLE, CONCEVONS UN AVENIR DURABLE

norme française

NF P 94-001

Novembre 2021

Indice de classement : P 94-001

ICS : 07.060 ; 13.100 ; 13.300 ; 93.020

Repérage amiante environnemental — Étude géologique des sols et des roches en place — Mission et méthodologie

E : Environmental asbestos survey — Geological investigation of in-place soils and rocks — Mission and methodology

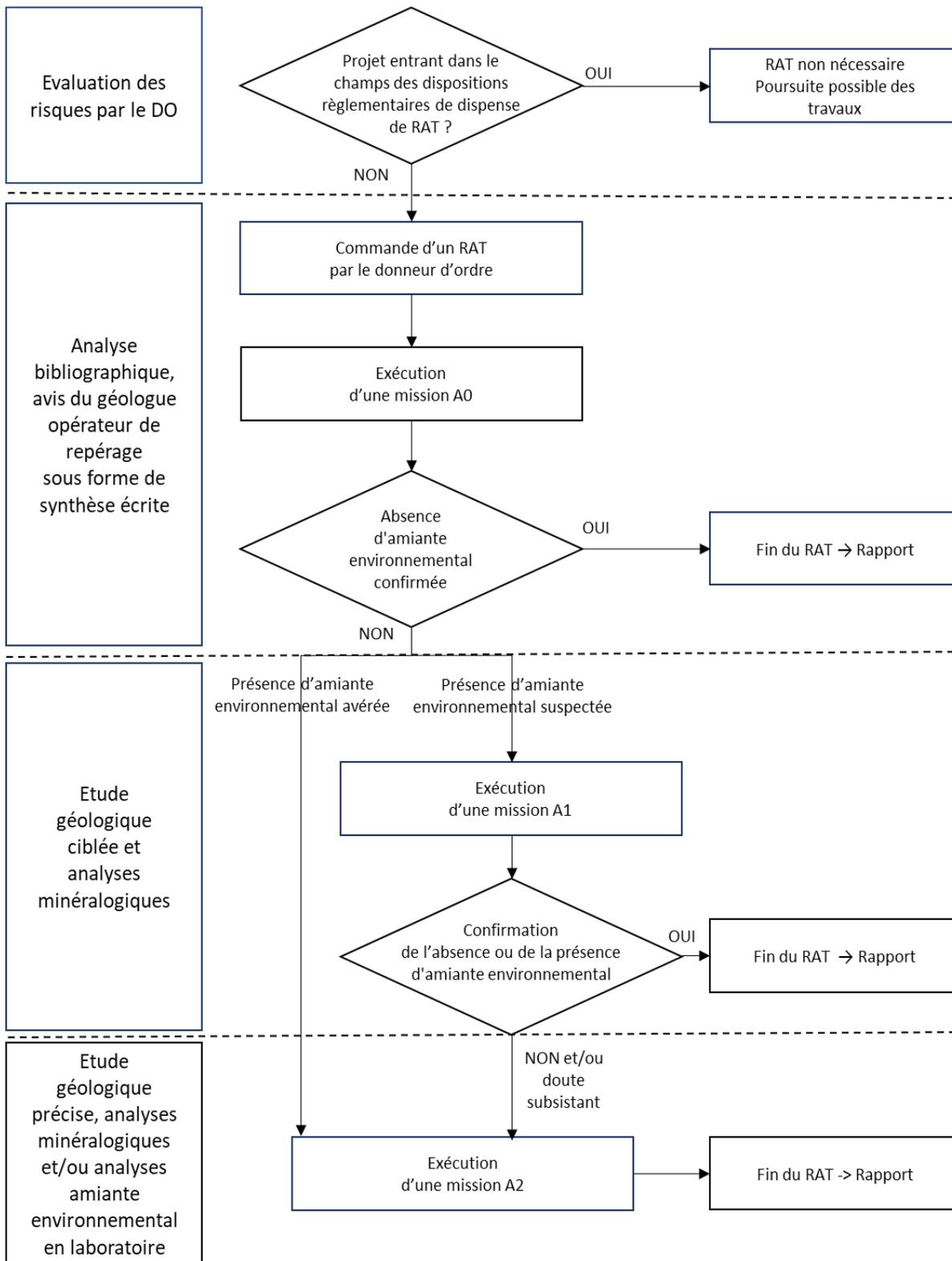
D : Asbestuntersuchung in der Umwelt — Geologische Untersuchung von Böden und Gesteinen vor Ort — Auftrag und Methodik

Norme française

homologuée par décision du Directeur Général d'AFNOR en octobre 2021.

Correspondance

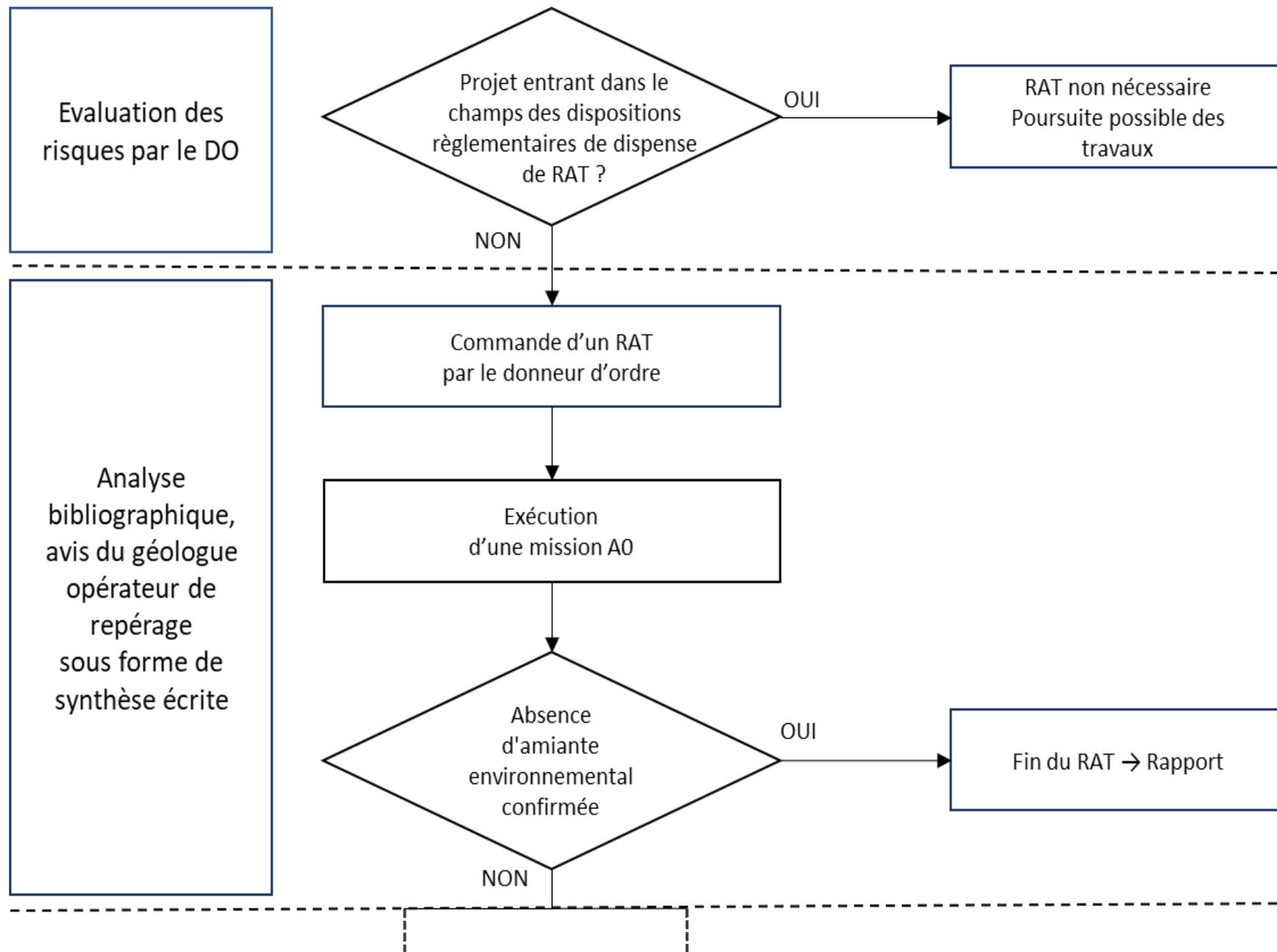
À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux européens ou internationaux traitant du même sujet.



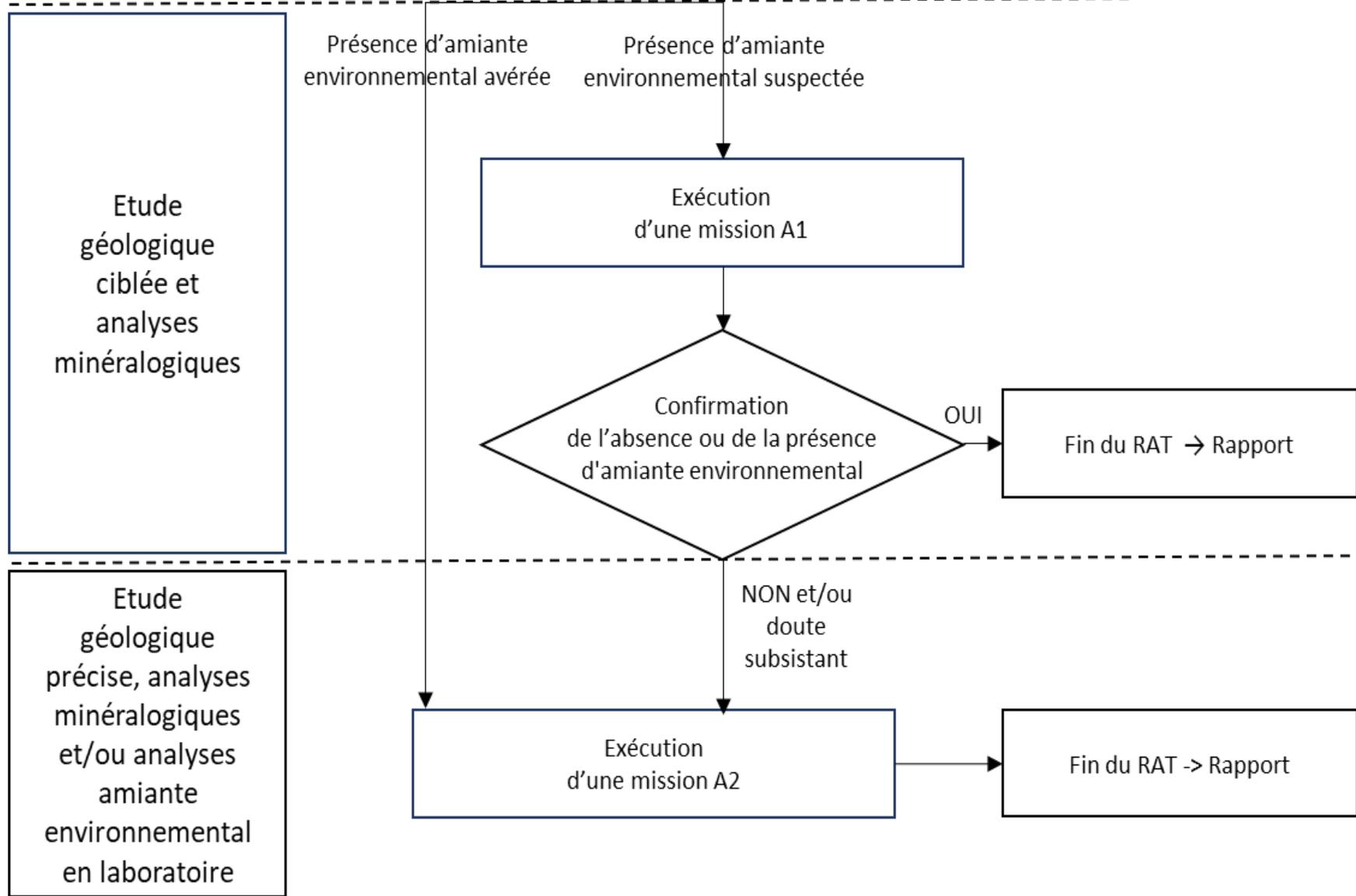
A0

A1

A2



A0



Démarche des géotechniciens

- Pas d'arrêtés publiés à ce jour.
- Le risque ne peut pas être ignoré par les professionnels (exposition du personnel).
- La méthodologie d'analyse de ce risque est désormais connue.
- Création d'un groupe de travail pour établir une fiche d'information à destination de la profession et des donneurs d'ordre.
- Le groupe de travail animé par Olivier Barnoud :
 - Luis **CARPINTEIRO** – GINGER CEBTP
 - Olivier **JONQUOIS** – GINGER CEBTP
 - Alexane **GONTHIER** – HYDROGEOTECHNIQUE
 - François **MARTIN** – BG INGENIEURS CONSEILS / WSP
 - Sébastien **GORI** – ABO ERG
 - Olivier **BARNOUD** – GEOTEC



Amiante environnemental
dans les sols et roches en place

COMMENT APPLIQUER LA NORME NF P 94 001 ?

Des questions / réponses pratiques

Quels sont les travaux concernés ?

Tous les départements sont-ils concernés ?

Qui doit commander un RAT ?

Des questions / réponses pratiques

A quel moment commander un RAT ?

A qui commander un RAT ?

Comment choisir un GOR ?

Des questions / réponses pratiques

Quels délais ?

SS3 – SS4 ?

Comment
réaliser les
investigations ?

Quelles
responsabilités ?

... et bien d'autres

Finalité

- Adopter une position commune.
- Être proactif, sans être dans l'excès.
- Informer nos donneurs d'ordre et tous les acteurs concernés.
- Prendre les mesures qui s'imposent en termes de protection afin de limiter le risque d'exposition du personnel intervenant.

**Merci pour
votre attention**

